

RÈGLES DE CONDUITE DE L'ÉCOLE

Le manquement doit être signé pour le jour suivant.



Tout autre comportement jugé inadéquat par l'un des intervenants de l'école peut être noté aux règles de conduite de l'école.



Respect de soi

Je me respecte lorsque...

Infractions mineures

- 1.1 je porte des vêtements adaptés à la température et appropriés à un milieu d'éducation;

3 points

Les vêtements suivants sont strictement interdits en tout temps:

- Vêtements déchirés ou transparents
- Mini-jupes ou shorts trop courts (longueur permise : sous la main lorsqu'elle est placée contre ton corps)
- Sous-vêtements visibles
- Épaules découvertes
- Vêtements exprimant la violence, le sexisme ou le racisme

- 1.2 je choisis des collations saines (sans arachides ou noix ; je n'apporte aucune friandise à l'école;

3 points

- 1.3 j'ai tout mon matériel en classe et chez les spécialistes;

3 points



Respect des élèves et des adultes en gestes et paroles

Je respecte les autres lorsque...

Infractions mineures

- 2.1 dans l'école (incluant aux toilettes et dans les corridors), je circule calmement aux entrées et en silence pendant les cours de façon à ne pas déranger les autres;

3 points

- 2.2 je participe au bon déroulement des jeux sur la cour;

3 points

- 2.3 à la récréation, dès le son de la cloche, je cesse immédiatement de jouer et je prends mon rang calmement.

3 points

Infractions majeures

- 2.4 j'utilise un langage et des gestes respectueux;

3 ou 5 points

- 2.5 je suis franc (che), poli (e) et j'obéis aux directives de toute personne sans répliquer;

5 ou 10 points

- 2.6 en aucun temps, je n'ai recours à l'intimidation. (Mise en place obligatoire du protocole prévu par l'école)

10 points

RÈGLES DE CONDUITE DE L'ÉCOLE

3

Respect de l'environnement

Je respecte l'environnement lorsque...

Infractions mineures

3.1 je me soucie de la propreté de ma classe, des autres locaux de cours et des aires communes; 3 points

3.2 je conserve propres et en bon état mon pupitre, mon casier, les livres et le matériel des autres et de l'école; 3 points

Infraction majeure

3.3 je ne fais pas de graffiti; 5 points

4

Respect des règles de sécurité

J'adopte une attitude sécuritaire lorsque...

Infractions mineures

4.1 je porte toujours des chaussures adaptées aux activités;

Les sandales doivent être attachées à l'arrière du pied.
Les sandales de plage (gougounes) sont interdites.

3 points



4.2 je ne porte pas de "piercing"; 5 points

seules les boucles d'oreilles sécuritaires sont acceptées;

4.3 je ne bouscule pas; 5 points

4.4 je n'apporte pas de lecteur MP3, jouet, cartes de collection, jeu électronique, téléphone cellulaire, caméra numérique, montre intelligente, patins à roues alignées, planche à roulettes, espadrilles à roulettes, trottinette, tout équipement sportif non autorisé ou tout autre objet non utile à l'apprentissage;

Les objets sensoriels sont interdits sauf s'ils sont inscrits au plan d'intervention de l'élève.

3 points

4.5 je ne grimpe pas sur les structures non prévues à cette fin (cloîture, rampe, panier de basket, structure de ballon-poire, casier, etc.) 3 points

4.6 je suis toujours au bon endroit au bon moment. 3 points

Infractions majeures

4.7 je ne frappe pas et ne pose aucun geste qui peut blesser; 5 ou 10 points

4.8 je ne lance jamais d'objets qui peuvent blesser les autres : roche, bâton, balle de neige, morceau de glace, etc.. 5 points

5

Tout autre comportement jugé inadéquat par l'un des intervenants de l'école.